

ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 25 octobre 2024
19H00-Maison des associations -Moulins

CANDIDATURE

Selon les articles 13 et 14.2 des statuts, la composition du Comité Directeur est la suivante :
16 membres composent le Comité Directeur dont

- au minimum 6 femmes
- au minimum 6 hommes

Je soussigné(e)

Sexe : Licence N° :

Club :

Je déclare être candidat(e) à l'élection au Comité Directeur en qualité de membre.

Je déclare sur l'honneur être en conformité avec les incompatibilités prévues à l'article 15 des statuts.

Fait à.....le2024

Signature

Pour rappel les candidats devront conformément à l'article 15 des statuts du Comité, être :

- majeurs au jour de l'élection
- Jouit de leurs droits civiques et politiques
- Etre licenciés à la FFA à la date du dépôt des candidatures et adhérents dans un club du Comité.
- Présenter leur candidature au secrétariat du Comité au moins 21 jours avant la date de l'élection soit **le 3 octobre** au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.
(cdathle03@gmail.com OU Monique Desnoux 54 rue Château Favier- 03410 Domérat.)
- Ne pas faire l'objet des incompatibilités prévues à l'article 15 des statuts.